

HAMID AÏT AMARA(*)

Du libéralisme à la mondialisation

La notion de mondialisation est appréhendée diversement selon que l'on considère les activités mondialisées ou les acteurs de la mondialisation. Elle exprime à la fois une réalité si l'on considère, par exemple, l'extension du champ des échanges mondiaux et le nombre des nations qui participent désormais à l'acquisition mondiale du commerce, et un modèle, porté par les forces du libéralisme à l'échelle mondiale. Mondialisation disent certains, qui s'imposerait à la volonté des Etats. Une telle vision ne rend pas compte de la permanence des intérêts nationaux, bien défendus, ni des formes de guerres économiques que se livrent les grands blocs économiques mondiaux. Alors quid de la mondialisation? Une tendance historique en oeuvre ou la manifestation d'une volonté hégémonique des grandes puissances économiques?. Y aura-t-il encore place dans les pays périphériques pour un espace national de développement et d'accumulation?.

1. LES ACTIVITES MONDIALISEES.

Une des acceptations courantes de la notion de mondialisation est l'idée d'une interpénétration croissante des économies. Les constats empiriques portent sur l'évolution des échanges mondiaux de marchandises et de services, les flux de capitaux dont la croissance rapide, plus rapide que celle du PIB, témoignerait de l'interdépendance économique mondiale. Les statistiques produites à cet effet n'ont pas l'évidence qu'on voudrait leur prêter si l'on considère l'indicateur du taux d'ouverture des économies, en moyenne aujourd'hui de 20%. Celui-ci n'aurait pas significativement augmenté depuis la veille de la première guerre mondiale (1) pour les grands pays industrialisés, les USA, 28% du PIB mondial, l'Union Européenne, 24% du PIB mondial.

Tableau 1: Coefficient d'ouverture au commerce extérieur: (export + import)/2/PIB

| | 1960 | 1975 | 1990 |
|-------------|------|------|---------|
| Allemagne | 17,7 | 23,2 | 29,2 |
| France | 13,5 | 18,5 | 22,6 |
| Royaume-Uni | 21,6 | 26,8 | 25,8 |
| Etats-Unis | 4,8 | 8,1 | 10,5(2) |
| Japon | 10,5 | 12,8 | 10,8 |

Source: OCDE - Paris 1992.

Avec l'OMC, un bond qualitatif a été réalisé. Non seulement parce qu'elle englobe désormais les marchandises, le commerce des services et certains aspects des droits de propriété intellectuelle mais parce qu'elle institue une véritable juridiction du commerce international pour régler les différends. Enfin le nombre d'adhérents aux règles du commerce international a fortement augmenté, incluant des grands pays comme la Chine et l'Inde.

Du point de vue du contenu des échanges, les tendances du commerce mondial expriment les changements structurels des économies développées, fort recul relatif des biens manufacturés, des matières premières et agricoles au profit des services.

Les échanges de biens manufacturés n'occupent plus que 57% du commerce mondial, 72% en 1991, les services entrent désormais pour 23% dans la composition des échanges mondiaux (services financiers, assurances, tourisme..).

Enfin le commerce mondial est caractérisé par la progression des échanges intra-zones, 76% des exportations de l'Europe occidentale réalisés intra-zones (1991) l'Asie 49% en 1966 à 55% (en 1991), et de relations privilégiées entre zones.

L'expansion des échanges s'accompagne de la formation de blocs régionaux soit dans le cadre de zone de libre échange, d'union douanière, soit dans le cadre multilatéral (GATT). Ces zones de libre échange mettent en concurrence des économies à niveau de développement inégal, cette concurrence est source de difficultés pour l'industrialisation des pays les moins développés. On prévoit par exemple que le libre échange euro-méditerranéen se traduira par la destruction de 30 à 40% des industries existantes dans les pays maghrébins. Régionalisation et multilatéralisation se conforteraient l'une l'autre, les deux régimes devant converger à plus long terme. Le régional représenterait ainsi une étape intermédiaire entre le national et l'international.

Le renouvellement des théories expliquant le commerce mondial conduit à rejeter beaucoup d'idées reçues. Aucune de ces théories n'offre une explication satisfaisante des mécanismes de l'échange international. Les pays industrialisés échangent entre eux des produits utilisant un rapport capital - travail similaire, utilisant la même proportion de travail qualifié par rapport au travail non qualifié (3). La théorie du cycle du produit met l'accent sur les innovations comme principe explicatif des échanges internationaux. Le principal enseignement est que dans de nombreux cas, les avantages comparatifs ont été construits par des politiques volontaristes de mise en place des secteurs et de filières et qu'il n'y a aucune fatalité déterminée pour une dotation initiale des facteurs. La recherche des déterminants du commerce international ignore cependant les effets de domination du commerce Nord-Sud et de la division internationale du travail qui maintient les pays du Sud en position marginale.

2. LES ACTEURS DE LA MONDIALISATION.

L'expansion des échanges ne signifie pas que l'économie mondiale est entrée dans un régime d'échanges généralisés. Le protectionnisme reste une pratique permanente des Etats. Les pays avancés protègent leur marché par différentes mesures (cf. l'accord multifibre), les compromis commerciaux sont difficilement conclus comme l'indique la longueur des cycles de négociations multilatérales (le dernier cycle 1986-1993). L'inscription aux débats de l'Uruguay Round d'une taxe sociale sur les produits en provenance des pays du Sud en dit long sur la volonté des pays du Nord de limiter la concurrence des pays du Sud.

Il ne s'agit pas cependant de nier une tendance à l'ouverture des économies et à une libéralisation du commerce mondial. Plus qu'une tendance historique (cf. l'histoire cyclique du libre échange (4)), Raoul Prébich parle d'un système capi-taliste en expansion cyclique où, dans une phase de forte concurrence exacerbée par la stagnation, la demande prend de plus en plus la forme de guerre écono-mique entre les blocs dominant l'économie mondiale.

Ce qui est en cause dans le débat sur la mondialisation, c'est moins le caractère expansionniste - déjà annoncé par le manifeste de 1848 - et où l'espace international est l'espace naturel du marché capitaliste, que l'affirmation de voir l'effacement de la base nationale au profit de l'international.

La mondialisation est ainsi présentée non comme la conséquence des choix politiques des Etats, du moins des plus puissants d'entre eux, mais comme une contrainte objective, découlant de la mise en oeuvre des lois économiques.

La mondialisation s'imposerait aux Etats-Nations, impliquerait un recul de la souveraineté des Etats. Les firmes transnationales veulent s'affranchir des contraintes que les Etats font encore peser sur elles. Elles prennent le monde comme aire de jeu et de stratégie (5) .

La mise en avant du rôle des firmes transnationales dans la mondialisation pourrait laisser à penser que les Etats ont désinvesti le champ de l'économie nationale, ou à tout le moins, qu'existerait une contradiction entre un système productif mondialisé et une superstructure restée nationale(6).

Les Etats sont eux-mêmes les agents de la mondialisation. Le processus de négociation mondiale est conduit par les pays de l'OCDE, les 29 pays les plus industrialisés. Les Etats-Unis jouent un rôle majeur dans l'établissement des nouvelles règles du commerce international. Le poids du Tiers-Monde est marginal. Aux dernières négociations du GATT (1986-1993), les pays du Tiers-Monde se sont vu retirer les bénéfices de l'article XVIII du GATT qui leur permettait d'imposer des restrictions en matière de politique commerciale en fonction de l'état de leur balance de paiements ou de prendre des décisions en toute autonomie en fonction de leurs objectifs de développement. Les

mesures restrictives adoptées concernant les clauses de sauvegarde limitent les inter-ventions protectionnistes (7).

Il est bien évident par ailleurs que les Etats ne sont pas passifs devant l'évolution économique mondiale. Ils interviennent par des politiques indus-trielles ou technologiques, des politiques commerciales actives (cf. USA), des politiques monétaires, des pressions militaires pour réaliser les objectifs natio-naux ou promouvoir les intérêts nationaux dans l'espace mondial. Les firmes transnationales ont maintenu de fortes attaches nationales, l'existence d'un marché national reste toujours un point d'appui à l'expansion mondiale de la plupart des grandes firmes transnationales.

La mondialisation est portée par deux courants de pensée. L'une que l'on peut qualifier d'ultra libérale, l'autre de social démocrate, qui sur le plan théo-rique et des politiques économiques renvoient aux approches néoclassique et post-Keynésienne.

La Grande-Bretagne de Margaret Thatcher et les USA de Ronald Reagan en ont donné une version assez musclée dans les années 1980. Privatisation des entreprises, liberté des marchés financiers, promotion du libre échange, dérégle-mentation, déprotection sociale. Les deux courants marquent cependant une nette convergence ces dernières années avec le glissement de la social- démo-cratie vers le libéralisme sous l'effet d'une politique économique d'inspiration néoclassique mixte, de politique budgétaire et monétaire. Le socialisme européen ne représente plus qu'une variante du libéralisme (I.Wallenstein) (8). Des moyens puissants sont mis en oeuvre pour la promotion à l'échelle mondiale du libéralisme, doctrine recommandant la gestion privée des ressources et des activités sur la base du profit personnel et dans le cadre d'une concurrence mondiale organisée par les pays les plus industrialisés. Plus largement, le libéralisme est porteur des valeurs de l'individualisme contem-porain et d'un modèle de développement social fondé sur le modèle anglo-saxon qui fait de l'inégalité une conséquence des performances individuelles.

3. L'ESPACE NATIONAL D'ACCUMULATION.

L'expansion à l'échelle mondiale du modèle libéral a conduit la plupart des pays du Sud à s'engager dans une transition à l'économie capitaliste et à remettre en cause les stratégies de développement mises en oeuvre dans les années 1960 et 1970.

Ainsi la politique économique des années 1970 en Algérie, peut s'analyser comme une tentative de rupture avec le schéma dépendant de l'économie colo-niale et la construction d'une base d'accumulation autonome. Il en découlait un certain nombre de mesures concernant les prix relatifs, le régime et le taux de change, le contrôle sur le commerce extérieur, la politique industrielle...

L'abandon des stratégies de développement autocentré par de nombreux pays n'implique pas forcément le rejet ou l'invalidation des théories hétérodoxes du développement. On convient aujourd'hui que le

succès de certains pays d'Asie, comme le Japon ou la Corée du Sud, tient à la mise en oeuvre d'une stratégie nationale d'accumulation qui a requis une forte intervention de l'Etat, bien loin des dogmes de l'économie libérale actuelle. Il reste par ailleurs à démontrer que les catégories d'analyse et les hypothèses néoclassiques sont adéquates aux sociétés et aux économies précapitalistes.

Les réformes économiques sont nécessaires mais pas suffisantes, reconnaît la Banque Mondiale. Le concept de "gouvernance" qu'elle vient d'introduire pour faire contrepoids au capitalisme débridé, fait référence à l'impact des institutions sur les performances du marché, et en quelque sorte, renvoie à la nécessité d'une correspondance entre la base économique (capitaliste) et la superstructure institutionnelle. C'est la fin du dogme de pleine efficacité du marché écrit Joseph G. Stiglitz économiste en chef de la Banque Mondiale (9). Après le tout marché c'est la reconnaissance d'une complémentarité Etat et marché. Les conditions d'efficacité institutionnelle ne sont évidemment pas consubstantielles au capitalisme, naturellement et intimement liées au capitalisme, mais le produit d'une évolution de la société, de la construction de l'Etat autour de la notion d'intérêt général.

La question du marché Etat ne peut seulement être pensée en termes de construction d'un environnement institutionnel adéquat au fonctionnement des marchés, d'un Etat fonctionnel au marché, mais également en termes de maîtrise ou non maîtrise nationale du développement comme l'exprimait un des candidats aux dernières élections présidentielles "Oui à l'économie de marché, non au marché sans économie".

L'exemple des pays asiatiques déjà cités montre que l'économie de marché peut constituer une voie plus efficace d'un développement durable à condition d'être articulée à un projet national.

Historiquement la base nationale d'accumulation a servi d'appui à la construction de l'Etat-Nation, espace d'organisation et de représentation de la société.

On peut craindre que le processus actuel de mondialisation, d'ouverture économique, dans les conditions dictées par les pays les plus puissants, d'une insertion extérieure non maîtrisée conduisent, comme l'écrit Celso Furtado à interrompre le processus historique de formation de l'Etat-Nation (10).

Depuis le début des années 1980, l'Algérie a abandonné tout projet national de développement. Période excessivement longue, au cours de laquelle ne fut élaborée aucune stratégie de sortie de crise. Au terme de ces vingt années, l'économie est encore plus dépendante de ses exportations d'hydrocarbures que dans les années 1970. Pour 1998, la valeur des exportations, hors hydrocarbures, s'est élevée à 400 millions de dollars. Les fluctuations des prix des hydrocarbures maintiennent toujours la pression sur les équilibres extérieurs et la dette ponctionne chaque année une part excessive du produit intérieur brut (10%).

Les nouvelles échéances mettent l'Algérie au pied du mur. To be or not to be! elle peut prendre le parti d'accepter passivement l'insertion dominée à l'économie mondiale qui lui est proposée par les accords régionaux et mondiaux qu'elle s'apprête à signer. Elle peut également décider de reprendre en main la maîtrise de son développement, d'effectuer une ouverture extérieure sélective de son économie et de poursuivre la modernisation de l'Etat.

Références bibliographiques

BAIROCH P, 1994. *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*. La Découverte, Paris.

BARILLON M, 1996. "l'Homme et la nature dans la fabrique du diable ". *In Misère de la mondialisation*, Agone N°16, 1996.

DI RUZZA R, 1998. " La construction européenne et la mondialisation ". *In Recherches Internationales N° 51, hiver 1998*.

EVANS P, "La rhétorique de la mondialisation". *In problèmes économiques N°2111-2612*.

FURTADO C, 1995. *Colonisation et exclusion, le cas du Brésil*. Publisud.

GAINO H, 1998. "Mythes et réalités de la mondialisation". *In connaissances économiques*.

RAGHAVAN E, 1990. *L'avenir du Tiers-Monde et les négociations internationales du GATT*, L'Harmattan.

SID AHMED A, 1997. *Un projet pour l'Algérie*. Publisud.

WALLENSTEIN E, 1999. *L'après libéralisme. Essai sur un système monde à réinventer*. Editions de l'Aube, Paris.

Notes

(*) Chercheur - Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (France).

(1) Henri Gaino : "Mythes et réalités de la mondialisation"; connaissances économiques 1998. Voir également Peter Evans. "La rhétorique de la mondialisation"; problèmes économiques n° 2611- 2612.

(2) En 1997, le taux d'ouverture des USA a été de 12% (Business Week).

(3) Le commerce intra-branches (les voitures par exemple) se développe plus que le commerce inter-branches.

(4) Voir Paul Bairoch "Mythes et paradoxes de l'histoire économique". La découverte, 1994.

(5) Renato Di Ruzza "La construction européenne et la mondialisation". In Recherches internationales n° 51, hiver 1998.

(6) Voir Michel Barillon "l'Homme et la nature dans la fabrique du diable". In "Misère de la mondialisation". Agone n°16 1996.

(7) E. Raghavan : "L'avenir du Tiers-Monde et les négociations commerciales du GATT", L'Harmattan 1990.

(8) Wallenstein E., "L'après libéralisme" Essai sur un système monde à réinventer, Editions de l'Aube, Paris 1999.

(9) Dans son nouvel agenda, la Banque Mondiale ne considère plus gouvernements et marchés comme des substituts mais comme des compléments.

(10) In Colonisation et exclusion, le cas du Brésil" Publisud, 1995. Voir également A. Sid Ahmed "Un projet pour l'Algérie" Publisud, 1997.
